ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG

CONDUITE À TENIR

Le personnel infirmier en général et les préleveurs tout particulièrement, sont exposés à un risque non négligeable d'AES, pour lequel une procédure est définie, suivant les recommandations des autorités sanitaires.

L'observance de la conduite à tenir ci-dessous est <u>IMPERATIVE</u> - elle s'impose en cas de coupure, piqûre, projection sur muqueuse.

IMMEDIATEMENT

NETTOYAGE ET DESINFECTION

- Piqûres ou blessures ou contact sur peau lésée:

A Nettoyage eau + savon

B Rinçage abondant

C Désinfection par trempage au moins 5 minutes à - l'alcool à 70° ou

- Bétadine jaune ou
 - Dakin pur

- Projections sur muqueuses ou yeux

Rinçage abondant au moins 5 minutes au lave-œil:

- eau ou
- sérum physiologique

Pour toutes démarches suivantes :

- L'évaluation du risque de contamination
- la déclaration d'accident du travail,
- le suivi sérologique

Cf. protocole en vigueur dans votre établissement.

Pour le personnel du laboratoire se référer au document interne MS-RISQ-INS001 sur Kalilab